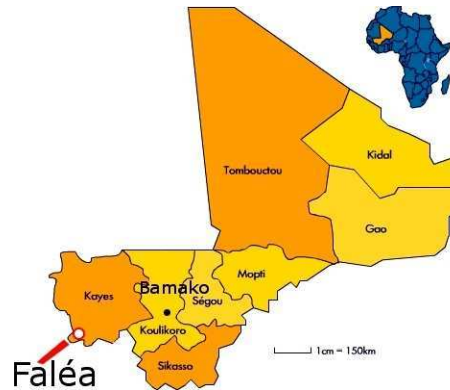


FALEA (MALI) : LA POPULATION S'OPPOSE À LA CRÉATION D'UNE MINE D'URANIUM ET TROUVE DES SOUTIENS LOCALEMENT ET EN EUROPE

La commune de Falea (400 km², 1/5ème environ du département de l'Isère) est située à l'ouest du Mali et touche les frontières du Sénégal et de la Guinée. Elle comporte 21 villages, une population de 17 000 habitants et son environnement se caractérise par de nombreuses rivières et une biodiversité exceptionnelle. La multinationale canadienne Rock Gate Corp. a obtenu du gouvernement malien un permis de recherche sur son territoire pour préparer l'ouverture d'une mine d'uranium. Sa population, alertée par certains de ses émigrés qui connaissent les ravages environnementaux provoqués par ces mines et leurs nuisances sur la santé des travailleurs, s'oppose massivement à ce projet et a trouvé plusieurs appuis en Europe. Elle a créé l'ARACF (Association des Ressortissants et Amis de la Commune de Faléa) pour organiser sa résistance. Nous présentons ci-dessous des extraits d'un récent communiqué de cette association pour montrer à nos lecteurs que l'opposition à l'énergie nucléaire dans toutes ses composantes se développe à l'échelle mondiale et qu'il est important de s'associer à ces résistances et de les soutenir.



Extraits du communiqué de l'ARACF du 6 avril 2011 :

"A notre invitation, une délégation du groupe des députés Verts-ALE du Parlement européen a séjourné au Mali du 25 au 29 mars 2011. Composée de Mmes Eva Joly et Michèle Rivasi, députées européennes, de Mmes Coralie Guillot et Catherine Dejour, assistantes parlementaires, elle s'est rendue dans la Commune Rurale de Faléa le 26 mars 2011 puis à Bamako du 27 au 29 mars 2011. La Délégation a été précédée sur le terrain à Faléa par une mission scientifique du laboratoire indépendant de la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité). Cette mission scientifique réalisée par Christian Courbon en collaboration avec Bruno Chareyron, ingénieur de Physique nucléaire, responsable du laboratoire, avait pour objectif d'aider l'ARACF à finaliser l'étude du Point Zéro radiologique et à prélever des échantillons de terre, de boue et sur la chaîne alimentaire, aux fins d'analyse en vue d'évaluer les impacts environnementaux des activités de prospection de la société minière Rockgate.

Sur place, la délégation a rencontré le Maire et le Conseil communal, les représentants de l'ensemble des 21 villages de la commune, les autorités traditionnelles, la coordination des associations de femmes, l'organisation des jeunes, les enseignants et le personnel de santé, puis elle a effectué une visite de terrain pour s'enquérir des préoccupations et des conditions de vie des populations locales.

A Bamako, Mme Eva Joly et ses collègues ont eu des rencontres avec les différents acteurs de la so-

ciété civile du Mali, les plus hautes autorités maliennes, notamment le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, le Pr Tiémoko Sangaré, le ministre des Mines Mr Abou-Bakar Traoré, et le Président de la République du Mali, son Excellence Amadou Toumani Touré. [...]

Cette mission a permis d'établir :

1. que Rockgate a réalisé les opérations de forage et de carottage (prélèvements d'échantillons) sur un total de 70 km² et à des profondeurs variant de 200 à 300 mètres sans avoir eu au préalable aucune idée précise du niveau de la nappe phréatique dans les différentes zones ;
2. que la société minière n'a effectué, jusqu'à date, aucun prélèvement ni analyse des eaux et des boues produites par les opérations de forage, ni de la composition chimique de l'amatex, produit qu'elle utilise dans les opérations de forage et de carottage ;
3. qu'elle ignore totalement l'hydrographie et l'hydrologie de la Commune. Ses opérations de forage ne s'appuient sur aucun document technique malien ni sur des données et informations établies par elle-même sur l'hydraulique locale. De ce fait, les forages sont parfois effectués en amont des sources traditionnelles d'approvisionnement en eau des populations (puits, rivières, etc.) et sur des bassins versants du plateau de Faléa ;
4. que la société Rock Gate, depuis le début des opérations en 2007, n'a jamais cessé d'afficher une attitude arrogante et méprisante à l'égard des populations locales, ignorant royalement leur

FALEA

... / ...

existence et leurs activités et modes de vie ;

5. qu'en plus, le Chef de l'équipe terrain de la compagnie, Mr Yann, le 02 juin 2010, sur instruction de sa direction locale à Bamako, a donné une fin de non recevoir à la proposition de l'ARACF de jouer un rôle d'intermédiaire en raison de sa connaissance du terrain et du milieu humain ;
6. que l'étude d'impact environnemental menée par Golder Associate depuis avril 2010 et celle de I.P.R (spécialisé dans la radioprotection) actuellement en cours, sont conduites hors du processus réglementaire exigé par l'État malien qui prévoit son encadrement et sa validation par la Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances ;
7. que force est de constater chez Rock Gate une absence totale de pratique d'information et de concertation avec des services techniques maliens concernés par l'activité minière et, en principe, incontournables, comme la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances, la Direction Nationale des Eaux et Forêts et l'Agence Malienne de Radioprotection ;
8. qu'il existe un manque de coordination entre les services techniques concernés.

Le Président de la République Amadou Toumani Touré quant à lui, lors de l'audience qu'il a accordée à la mission des eurodéputés Verts-ALE, a déclaré qu'il n'a pas été informé sur la situation réelle qui prévaut sur le terrain à Faléa et s'est engagé à arrêter les opérations de forage et de carottage. En plus, il a affirmé que si la population de Faléa ne veut pas de ce projet minier, le permis ne sera pas délivré à Rockgate et qu'il préférera développer le secteur agricole dans la Commune Rurale de Faléa. [...]

L'ARACF remercie très vivement le Groupe des députés Verts-ALE du Parlement européen et le laboratoire de la CRIIRAD pour l'appui inestimable qu'ils

FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST AVANT



Pelle pour extraire l'uranium photo Robert del Tredici

APRES ?



Des tas de déchets radioactifs polluent pendant de millénaires. photo Robert del Tredici

LA MENACE D'UNE MINE D'URANIUM...

ont donné à l'association, aux services techniques maliens et aux autorités du Mali, en faveur des populations de Faléa et de notre pays tout entier. Elle exprime aussi sa profonde gratitude au Forum Civique Européen (section Suisse), aux Villes de Genève et de Zurich, à Mme Agnès Sinaï, journaliste indépendante, à la Revue Durable (Fribourg, Suisse), à Mme Arlette Senn-Borloz, juriste et anthropologue suisse, à l'Association Senankunya (Angers), à la Fondation Par Tous, au Comité la Ferthé, à l'Institut Ebena (Saint-Lambert la Potherie), à l'Association Falen - Échanges (Angers) et à l'Association Survie (section de Nantes), qui lui ont fourni des soutiens financiers, techniques et logistiques, ont contribué à susciter la solidarité autour de son action ou l'ont aidée dans sa réflexion pour construire son projet. Enfin, l'ARACF remercie très sincèrement les organisations de la société civile malienne (le FORAM, le Conseil National de la Société Civile, l'ITIE, la CAD-Mali) pour leur mobilisation et leur soutien total à son action. [...]

Notre association, le Conseil municipal et la population de la Commune Rurale de Faléa qui ont clairement et nettement exprimé devant la mission du Groupe des Verts-ALE leur refus d'adhérer à tout projet d'exploitation future de l'uranium de Faléa, parce que ses conséquences seront sans doute désastreuses et non maîtrisables, comptent sur le Président de la République pour user de toute son autorité afin d'empêcher la délivrance par l'État malien du permis d'exploitation à la société Rockgate et à tout autre exploitant de ce minerai."

Bamako, le 6 avril 2011

Propos rassemblés par Marc Ollivier